

Numéro 44



L'Engagement

Le magazine de l'ANESF

ÉTUDIANT·E·S SAGES-FEMMES MOBILISÉ·E·S

Mobilisation et 3ème cycle
Gratuité des contraceptifs
COP 26

Janvier 2022

Sommaire

Edito 2

Suite de la mobilisation et obtention du 3ème cycle 4

COP26 6

Nouvelle charte graphique 8

La gratuité des contraceptifs 10

Retour sur le projet Maïoundé : interview de Camille Favorelle sage-femme 14

Retour sur le CA de Dijon 18

Focus on : Marseille 20

Tour de France 22

Edito

Bonjour à tous et à toutes, on se retrouve aujourd'hui pour le deuxième numéro du mandat.

Les derniers mois ont été mouvementés pour la profession mais vous avez été présents et présentes à chaque étape et pour cela nous souhaitons vous remercier.

Ce numéro est l'occasion de revenir sur les suites de la mobilisation du 7 octobre 2021 mais aussi de s'ouvrir sur différents sujets du réseaux ou de société.

N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous souhaitez participer à l'écriture de l'Engagement ou si vous souhaitez voir des thématiques particulières.

Je vous souhaite une très bonne lecture et n'oubliez pas que le bureau national est disponible pour toute sollicitation ou question !

Laura Faucher,
Présidente de l'ANESF 2021-2022

RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE

OFFERT⁽¹⁾

Toute une ligne
D'OFFRES

MUTUELLE SANTÉ

à partir de
16€ /mois⁽²⁾

pour toi
TKT

ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION

à partir de
5€ /mois⁽³⁾

ASSURANCE⁽⁴⁾ ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE⁽⁵⁾

Des solutions
SUR MESURE

PRÊT ÉTUDIANTS

jusqu'à
60000€⁽⁶⁾



PUBLICITÉ

Des actus pour vous sur :     **3233** Service gratuit + prix appel  Rendez-vous sur etudiant.macsf.fr

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2022, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2021 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0805051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Sociétés d'assurances Mutuelles - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX - Association souscriteur : A.L.A.P | Siège social : 11, rue Brunel, 75017 Paris - Club Auto - AMTT - S.A. au capital de 100 000 € - Détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.

Une mobilisation nationale a eu lieu le 7 octobre 2021. 7000 manifestant·e·s dont 1300 étudiant·e·s sages-femmes étaient dans les rues de Paris pour trois revendications : la demande d'un **statut de Praticien Hospitalier**, la **révision des décrets de périnatalité** datant de 1998 (fixant les effectifs de sages-femmes dans les services) et la **création d'un 3ème cycle** dans la formation de sciences maïeutiques, respectivement portées par l'ONSSSF, le CNSF et l'ANESF.

Le 22 novembre, Olivier Véran a signé un accord pour une revalorisation salariale de 500€ net par mois pour les sages-femmes hospitalières, et a confirmé la création d'un troisième cycle à partir de la promotion entrant en DFGSMa2 à la rentrée 2022.



À cet accord majoritaire inédit s'ajoutent d'autres engagements comme la création d'une 6e année de formation en maïeutique. Ces avancées majeures, attendues par les sages-femmes, sont une nouvelle donne pour un métier remarquable, qui doit susciter plus que jamais les vocations.

9:13 PM - 22 nov. 2021 - Twitter for iPhone

Pour le contenu et la mise en place, une mission IGAS/IGESR* va être lancée en janvier 2022 dans l'objectif de :

- Repenser la maquette de formation : identifier les disciplines à renforcer ou intégrer (compétences ajoutées, priorités de santé publique...), penser à une harmonisation du contenu du 2ème cycle dans les 34 structures de formation ;
- Evaluer la capacité d'accueil en formation théorique et en stage ;
- Tracer les grandes lignes du contenu de la 6ème année en regard des demandes formulées par la profession et l'ANESF, ou des manques identifiés pendant la mission ;
- Evaluer le coût budgétaire de la 6ème année ;
- Définir le statut des étudiant·e·s en 3ème cycle.

Parallèlement, l'ANESF travaillait depuis les précédents mandats avec la députée Annie Chapelier sur une **proposition de loi visant à réformer la formation des sages-femmes**.

Que dit cette proposition de loi ?

- Un **3ème cycle** va être créé, en conséquence les référentiels de formation du 1er et 2nd cycles doivent être revus avant le 1er septembre 2023 ;
- Pour les étudiant·e·s qui commencent le 2ème cycle après le 1er septembre 2023, un «Diplôme d'Etat de **docteur en maïeutique**» sera délivré après soutenance d'une **thèse d'exercice** ;
- Les établissements de formation **doivent être intégrés à l'université avant 2027** sous forme de département de maïeutique au sein d'une UFR* de santé, ou à défaut, au sein d'une UFR de médecine ;
- Les ESF de 2nd et 3ème cycle peuvent être encadré·e·s en stage par des sages-femmes **maîtres de stages universitaires** ;
- Il crée le statut de **bi-appartenance** pour les sages-femmes titulaires d'un poste de maître de conférences ou de professeur·e des universités.

Le texte a été déposé à l'Assemblée Nationale courant octobre, suivi des auditions avec les différentes organisations concernées par la réforme (MES-RI, MSS, sages-femmes docteurs, syndicats, CNEMa, ANESF...).

Puis, la proposition de loi a été adoptée à l'unanimité le 25 novembre 2021 à l'Assemblée Nationale.

L'ANESF va donc travailler d'ici septembre 2022 pour la mise en place de cette réforme dans les meilleures conditions possibles. Si tu veux rejoindre le groupe de travail pour réfléchir à ce sujet, la commission Enseignement Supérieur et Recherche recrute !

* IGAS/IGESR = Inspection Générale des Affaires Sociales / Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche

* UFR = Unité de Formation et de Recherche

Karen Matsumoto,
Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche 2021-2022

La COP ou **Conférence des parties** regroupe tous les États qui ont signé la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. 197 pays sont actuellement membres de la COP. Ainsi, les pays se réunissent pour mettre en place des actions contre le changement climatique et fixer les objectifs mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Du 31 octobre au 12 novembre 2021 s'est déroulée la 26ème COP à Glasgow, après quelque temps à blanc à cause de la crise sanitaire.

La dernière COP datait de 2015, il s'agissait de la COP21. Elle a débouché sur l'accord de Paris dans lequel les pays qui en sont signataires, s'engageaient à travailler ensemble pour lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions mondiales afin de limiter le réchauffement global à +2°C maximum par rapport à 1850-1900.

La COP 26 est une COP spéciale car les Etats doivent tous les 5 ans revoir leurs ambitions à la hausse et soumettre des « Contributions déterminées au niveau national ». Il s'agit du plan de chaque pays pour réduire ses émissions de gaz à effets de serre. Ainsi, c'est la première fois que les pays se réunissent depuis l'accord de Paris. Les Etats devaient donc réaffirmer leur engagement et améliorer leurs politiques surtout au vu du dernier rapport du GIEC (cf Engagement 43).

Les objectifs de la COP 26 :

- Atteindre la neutralité carbone en 2050 et ainsi limiter le changement climatique : la neutralité carbone est l'équilibre entre les émissions et l'absorption de gaz à effet de serre.

- S'adapter au changement climatique : rendre les territoires plus résistants aux intempéries extrêmes, mettre en place des systèmes d'alarme, protéger les écosystèmes...

- Trouver l'argent pour atteindre ces objectifs

- Finaliser les règles d'application de l'Accord de Paris (1)

196 pays étaient présents à la COP 26, ils sont parvenus à un consensus sur les actions à mener pour faire face aux changements climatiques. Ils s'engagent à maintenir le réchauffement climatique sous 2°, voire 1,5° de moins d'ici 2100.



Qu'est-ce qu'il en ressort ?

- 13 pays de plus ont désormais la neutralité carbone.

- 100 pays ont accepté de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre

- + de 120 pays s'engagent à stopper la déforestation d'ici 2030

- + de 100 pays ont pris des engagements pour plus de transports verts : voitures à émission zéro, arrêt vente de véhicules lourds fonctionnant aux combustibles fossiles.

- 39 pays, dont la France, ont signé un accord pour mettre fin aux financements publics à l'étranger de projets d'énergies fossiles. Cela constitue une nouvelle étape vers la décarbonisation et vers la fin des combustibles fossiles.

« Pour la 1ère fois lors d'une COP, il est écrit qu'il faut réduire notre dépendance aux fossiles »

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique

- 40 pays utilisant encore du charbon (l'un des principaux générateurs d'émission CO2) ont accepté de renoncer à ce dernier

Mathilde Veille,

Vice-présidente en charge de l'Innovation Sociale 2021-2022

- 1- https://www.nowuproject.eu/fr/content/la-cop26-cest-quoi?gclid=Cj0KCQiA-eeMBhCpARISAAZfxZAW7bG1-itArbuKCHATgsIYOTu-AiddmckYix-m17ED5jMbBVAYcSuYaAne2EALw_wcB#mxmd=google-ads&mxor=search-cop26-cop26cestquoi
- 2- <https://www.gouvernement.fr/les-decisions-cles-de-la-cop-26-contre-le-rechauffement-climatique>

Cette année, le pôle communication de l'ANESF accompagné par tout le bureau national, a souhaité se questionner et se saisir de la question de l'image extérieure de l'ANESF ... à savoir : la charte graphique des réseaux sociaux !

En effet, nous voulions unifier, redynamiser, et professionnaliser notre image sur les réseaux sociaux.

Pour cela, nous sommes reparti·e·s de zéro pour nous façonner une identité visuelle reconnaissable, avec l'aide d'une professionnelle qui a pu nous aiguiller dans ce processus et nous faire des propositions de contenus.

Nous avons donc désormais "une couleur de l'ANESF", mise en avant par nos réseaux sociaux, nos goodies etc.

Le choix de cette couleur s'est fait en accord avec tout le bureau national, elle représentait autre chose que le rose habituellement proposé, et un peu "cliché" des sages-femmes. Cet orange est lumineux et dynamique, non genré, et il représente notre engagement auprès des ESF.

D'ailleurs nous avons pu le mettre en avant brillamment lors de la mobilisation à Paris du 7 octobre où les 1300 étudiant·e·s sages-femmes portaient un masque orange !

Et la nouvelle charte graphique a été votée à l'unanimité au Conseil d'Administration de Dijon en octobre 2021.

La charte graphique est notre outil principal en communication, pour cadrer le chartage de tous nos documents, nos signatures, nos visuels sur les réseaux sociaux, le chartage de l'Engagement ... Elle est donc extrêmement importante et c'est pour cela qu'il nous fallait l'accord du conseil d'administration afin de l'appliquer publiquement.

Les principaux changements concernent les visuels Instagram et Facebook, désormais répertoriés en 6 gabarits de posts :

- Les victoires de l'ANESF
- Les posts affaires sociales
- Les posts à visée culturelle (Vendredi Culture principalement)
- Les posts d'évènements ou de formations
- Les posts d'actualités
- Les posts d'innovation sociale, écologie

Rendez-vous sur nos réseaux sociaux pour admirer notre nouvelle charte graphique ! En attendant, voici un petit aperçu :



Pour rappel, nous avons également ouvert un **compte TikTok** cette année : **anesf_sagefemme**.

Suivez-nous !

Aude GREGOIRE,
Vice-présidente en charge de la communication 2021-2022

Roxanne LANDAIS,
Chargée de mission communication 2021-2022

INTRO :

La contraception, ça semble simple, ça ne l'est pas ! Beaucoup de croyances, de patriarcat, de charge mentale et de rigidité médicale sur le sujet. Nous allons à présent refaire un point historique pour comprendre les nouveautés en termes de contraception. L'accès à la contraception est véritablement un enjeu sociétal.

I. Contraception mécanique externe - préservatif

Le préservatif est si ancien qu'il est impossible de dater exactement son apparition : des mythes, légendes et fables se mêlent. Les premières traces retrouvées datent de 15000 avant J.-C. Dans la grotte de Combarelles en Dordogne, des peintures évoquent des silhouettes humaines s'étreignant, l'une portant un sac autour du pénis.

Depuis, de l'eau à couler sous les ponts et aujourd'hui ce moyen de contraception est utilisé par près de 30% des jeunes de 15 à 19 ans. Il existe 2 marques de préservatifs externes qui sont remboursées à 65% par l'assurance maladie depuis 2019. Ce n'est pas gratuit.

II. Contraception mécanique interne - préservatif - DIU - SIU - cape - diaphragme

Le préservatif interne est beaucoup moins démocratisé, il s'introduit dans le vagin et peut y rester plusieurs heures ce qui permet de le mettre en place jusqu'à 8h avant un rapport. Il n'est pas concerné par le remboursement. Il coûte plus cher que son homologue externe.

C'est en 1977 que le premier dispositif intra utérin fut commercialisé. Il est passé par de nombreux matériaux dont l'intestin de ver à soie en 1909, puis le fer, l'or et l'argent avant de devenir ce qu'on en connaît aujourd'hui. Ce dispositif peut convenir à toute personne qui souhaite une contraception durable, en effet il peut être mis en place pendant 5 ans minimum, selon les dispositifs et marques. De plus en plus de nulipare préfèrent opter pour ce moyen de contraception qui n'est pas constitué d'hormones. Alors que 20% des jeunes de 25 à 29 ans utilisent ce moyen de contraception en 2016, nous pouvons imaginer que ce chiffre est en augmentation. Jusqu'au 1er janvier 2022, ce dispositif sera entièrement remboursé par la sécurité sociale pour les moins de 18 ans. A partir de ce 1er janvier il sera remboursé jusqu'à 25 ans, comme l'a annoncé Olivier Véran le 9 septembre dernier.

Le Système Intra Utérin est lui aussi récent puisque la première A.M.M. fut délivrée pour Mirena® en 1995. LE S.I.U est doté d'hormones (méthode progestative avec le lévonorgestrel) et satisfait bon nombre de ces utilisatrices. Il permet d'allier les atouts des hormones avec la durabilité du D.I.U. Son action locale permet de stopper le développement de l'endomètre, donc de réduire le flux sanguin. Il sera lui aussi remboursé complètement à partir de janvier 2022 jusqu'à 25 ans.

La cape ne date pas d'hier. Dans les années 1750, Casanova conseilla à ses prétendantes d'utiliser la moitié d'un citron évidé, précurseur de la cape cervicale. Le gynécologue allemand Frederik A. Wilde mis au point en 1830 la première cape cervicale. Elle ressemble au diaphragme, la cape à cependant une utilisation bien distincte de celui-ci. Elle entoure seulement le col de l'utérus et peut être placée dans le vagin, jusqu'à deux heures avant le rapport sexuel, être laissée en place jusqu'à 8 heures après. Étant réutilisable, il est nécessaire de la nettoyer à l'eau savonneuse entre chaque utilisation. Pour une efficacité plus importante, il suffit de déposer du gel spermicide sur la cape avant de l'introduire. Seulement les menstruations et une infection cervico-vaginale constituent également des contre-indications temporaires. Ce moyen de contraception n'est pas remboursé.

Le diaphragme se différencie de la cape par sa taille, il mesure 6-7cm et recouvre toute la profondeur du vagin, entre la symphyse pubienne et le cul de sac vaginal. Il est en silicone et s'adapte à l'anatomie de la personne qui le porte. Ce dispositif médical s'articule autour de trois parties : la coupelle recouvrant le col de l'utérus, le rebord facilitant le bon positionnement et les picots d'accroche améliorant la préhension lors de la manipulation. Ce moyen de contraception n'est pas remboursé non plus.

III. La contraception chimique - spermicide - contraceptions hormonales (COC, anneau)

Le spermicide est un gel qui se positionne sur un support (diaphragme ou cape). Il induit une dénaturation des enzymes et des membranes du spermatozoïde. Ils existent sous forme de gels en monodose ou en ovule. Leur efficacité est aléatoire, 18 à 29% selon le tableau de l'efficacité des contraceptifs de l'O.M.S en 2011. Les spermicides sont disponibles sur ordonnance à la pharmacie mais ne sont pas concernés par le remboursement à 100% jusqu'à 25 ans.

En ce qui concerne la contraception hormonale, le choix est plus important. Il existe le S.I.U (dont nous avons déjà parlé), l'anneau, le patch, les contraceptifs oraux combinés.

L'anneau et le patch ont été commercialisés en mars 2004. L'objectif était d'améliorer l'observance, en effet l'anneau de 5,7 cm de diamètre doit être introduit dans le fond du vagin et y rester pendant 3 semaines consécutives avant d'être retiré le temps de la semaine des menstruations. Il est imprégné d'une association estroprogestative (Éthinylestradiol + Étonogestrel), ces hormones diffusent de manière passive et continue à travers la membrane du dispositif, lorsque la température atteint 37°C. Le patch quant à lui mesure 4,5 cm de diamètre et est également imprégné d'une association estroprogestative (Ethinylestradiol + Norelgestromine). La pose s'effectue le premier jour du cycle puis au huitième et quinzième jour, ce qui équivaut à trois semaines consécutives. Puis il y a une semaine d'arrêt pour l'hémorragie de privation.

Ces 2 méthodes contraceptives ne sont pas remboursées par la sécurité sociale et ne sont pas concernées par le remboursement jusqu'à 25 ans.

Savais-tu que le tout premier Vidal date de 1914 ? Et bien dans ce tout premier Vidal, il existe une seule spécialité de gynécologie, classée en tant que contraceptif par voie orale : l'Ovigénine Bouty, ampoule ou dragée composée d'ovaires de génisse desséchés.

Les contraceptifs oraux combinés sont classés par génération et seuls les COC de 1ère et 2ème génération seront remboursés à 100% jusqu'à 25 ans.

CONCLU:

Dans cet article nous n'abordons pas les contraceptions définitives, ni les moyens de contraceptions masculines. La CSPA travaille activement sur ces thématiques, il faudra être patient-e-s.

Comme tu l'auras compris, la contraception ça ne date pas d'hier, mais il reste du chemin à parcourir pour que le choix des personnes qui doivent se contracepter soit entier.

En janvier 2022, de nombreux moyens de contraception seront remboursés à 100% pour l'assurance maladie et jusqu'à 25 ans. Une consultation pour discuter de contraception avec un-e sage-femme, un-e médecin, un-e gynécologue sera remboursée au même titre. Cette belle avancée ne devrait pas exclure d'autres perspectives. Pourquoi ne pas rembourser l'entièreté des moyens de contraception, pour que chacun-e puisse décider sans se poser la question du coût financier ?

Marie Jerlin,
Vice-présidente en charge de la Santé Publique 2021-2022

SEVRAGE ET LAIT INFANTILE

S'INFORMER POUR MIEUX CONSEILLER

Qu'il soit complet ou lié à un allaitement mixte, le sevrage est un moment délicat qui s'accompagne d'une des premières grandes décisions des parents : le choix du lait infantile. Sevrage et lait infantile, faisons le point pour y voir plus clair.

De 6 mois à 1 an, des besoins précis

Au cours des premières semaines, la composition du lait maternel évolue en fonction des besoins de bébé pour atteindre une composition stabilisée environ 3 semaines après la naissance. En moyenne⁽¹⁾ : **87 % d'eau** ; **7 % de lactose** qui participe à l'absorption des minéraux et du calcium ; **3,8 % de lipides** (graisses) qui apportent de l'énergie et participent au développement du système nerveux central ; **1 % de protéines**, la caséine et les protéines solubles dont le rapport évolue pour atteindre 50/50. Autant d'éléments nécessaires au nourrisson. De 6 mois à 1 an, au moins 500 ml de « lait 2^e âge » sont recommandés pour accompagner l'arrivée des aliments solides⁽²⁾.

Les laits infantiles bio, une double réglementation

Donner les bons conseils est l'une des préoccupations des sages-femmes, à commencer par la recommandation du lait infantile lors du sevrage. Les laits Bio sont soumis à une double réglementation. En effet, ils suivent le cahier des charges de l'alimentation infantile mais aussi les exigences du mode de production de l'Agriculture Biologique (respect du bien-être animal, absence de traitement préventif par antibiotique, vaches nourries avec des herbes ou fourrages bio, etc.). Deux fois plus de raisons de lui faire confiance ! Pionnier des laits infantiles bio, Babybio s'engage depuis plus de 20 ans à fabriquer en France des laits infantiles bio de haute qualité. De quoi offrir une alimentation de choix à chaque bébé.



© Topalov / iStock

LE SEVRAGE EN 3 CONSEILS^(2,3)

- 1** **Sevrer bébé de manière graduelle.** Supprimez les tétées une par une et remplacez au fur et à mesure chacune d'elle par un biberon. Commencez par celles du milieu de journée, ensuite celle du soir et enfin celle du matin. La quantité de lait infantile des biberons dépend de l'âge de bébé et du nombre de tétées initiales prises. Ne pas hésiter à se reporter aux indications des boîtes de lait infantile de votre choix.
- 2** **Supprimez une tétée tous les 2 à 3 jours**, pour rompre en douceur avec l'allaitement.
- 3** **L'acceptation du biberon est difficile ?** Vous pouvez conseiller aux parents de **varier et d'alterner** la personne qui donne le biberon.

L'EXPERTISE BABYBIO

Les laits infantiles Babybio sont fabriqués en France dans le respect de la réglementation infantile. Tous leurs composants sont issus d'une sélection minutieuse et de vérifications régulières. À toutes les étapes de la fabrication, un organisme certificateur indépendant contrôle le respect des règles de production biologique des laits infantiles Babybio.



À CHAQUE BÉBÉ SON LAIT INFANTILE BABYBIO



PRIMEA
Formule Premium
au lait de vache



OPTIMA
Formule Premium Plus
au lait de vache



CAPREA
Formule au lait
de chèvre

De 0 à 36 mois

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes nos formules contiennent des acides gras poly-insaturés de la famille des omégas 3 (DHA*) et omégas 6 (ARA) en quantité identique.

Boîtes de 800g, disponibles en grandes surfaces, magasins bio, pharmacies et sur babybio.fr.

1. Martin C et al. Review of Infant Feeding: Key Features of Breast Milk and Infant Formula. Nutrients. 2016; 8(5). 2. PNNS. La guide nutrition de la naissance à trois ans. La santé vient en mangeant. 2005. 3. Société Canadienne de pédiatrie. Le sevrage de l'allaitement - Soins de nos enfants. https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/weaning_breastfeeding. Site consulté le 20/05/2019.

* Conformément à la réglementation

Pour plus d'informations, contactez : babybioexpert@vitagermine.com

AVIS IMPORTANT : LE LAIT MATERNEL EST L'ALIMENT IDÉAL DU NOURRISSON.

DOCUMENT STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Comment as-tu entendu parler du projet ?

Par le biais de l'ANESF, les admins de l'association locale de Toulouse (Le Premier Cri) ont relayé l'information après le premier CA comme quoi il y avait un projet qui se montait avec toutes les infos pour candidater, les deadline etc.. Du coup j'étais hyper intéressée et motivée, j'ai candidaté pour le pôle logistique et voilà !

Comment as-tu préparé ton voyage, quelles étapes ont été nécessaires ?

Il y a eu 2 étapes :

→ l'étape pour monter le projet, donc là c'était plus une préparation de groupe, on s'est d'abord rencontrés avec tous ceux qui participaient au projet, on a posé nos objectifs, nos attentes, nos missions, on a créé la commission en quelque sorte. Puis sur l'année il y a eu beaucoup de réunions à distance, de démarchage, de levées de fonds, d'organisation administrative, de communication...

→ l'étape de préparation du voyage en lui-même était plus perso. C'est-à-dire acheter le matériel qu'il nous faut (anti-moustique, moustiquaire etc..) comme quand tu prépares un voyage avec des potes quoi. On a fait une liste de ce qu'il nous fallait sur place (ex : des fringues adaptées au climat ...) et aussi on s'est préparé niveau santé et administratif (passeport à jour, demande de visa, mutuelle, banque, vaccin...)



La rue de la maison de maman colette

Où es-tu parti et quand ?

Je suis partie à Yaoundé, la capitale du Cameroun (pays d'Afrique centre ouest, côte atlantique si je veux être plus précise) du 24 juillet 2021 au 23 août 2021.

Quelles étaient les missions, objectifs sur place ?

Les missions sur place ont finalement été totalement différentes de ce qui était prévu. A l'origine on allait là-bas pour ramener du matériel pour le centre de périnatalité Naître en Rose et pour faire de la préparation à la naissance dans ce centre.

Finalement à notre arrivée, le centre n'était pas terminé. On l'a inauguré mais il restait beaucoup à faire...



La cour de la maison de maman colette, ils garaient leurs voitures ici et là porte du fond était la dépendance pour Romaric, Kevin et Boris

Donc nos missions ont été de :

- Booster les ouvriers pour que le centre soit fini
- Faire de la sensibilisation auprès des femmes pour leur faire connaître le centre et qu'est-ce que la préparation à la naissance (il faut savoir qu'au Cameroun déjà il n'y a pas de sécurité sociale donc tout est payant, il n'y a pas non plus de SFL donc ils ne connaissent pas la préparation à l'accouchement et le suivi)
- Rencontrer les directeurs d'hôpitaux pour faire un partenariat avec eux, qu'ils nous autorisent à faire de la sensibilisation auprès de leurs patientes, de la formation auprès de leurs professionnel·les et pourquoi pas ouvrir des créneaux de prépa chez eux. Et aussi qu'ils embauchent Linda pour des séances de sexologie histoire qu'elle ait une rentrée d'argent le temps de lancer le centre.
- Former les professionnel·les de santé à la préparation à la naissance.
- Faire un état des lieux des besoins, des connaissances, créer des séances de préparation adaptées, des visuels etc..
- Beaucoup d'administratif : déclarer NER au national au Cameroun, créer statut/RI, monter un bureau, former à l'associatif.
- Pérenniser le centre après notre départ, que tout soit cadré pour que Linda gère sans nous et pour les prochaines à faire partie du projet Maïoundé.



Comment était la vie là-bas ? Où logeais-tu ?

Je logeais dans la maison de Papa Takou et Maman Colette, les parents de Linda, la sage-femme avec qui on a fait le projet. La maison était au quartier Mendong à 10min à pied et 3min de mototaxi du centre.

Là-bas ils vivent simplement. Ils se contentent de peu et sont beaucoup dans le partage, la famille, la convivialité.

La vie n'est pas chère par rapport à l'euro, tout se paye en franc CFA, 1€ c'est 650 FCFA. Exemple : la mototaxi c'était environ 100 FCFA par personne, on allait acheter le pain c'était 25 FCFA, une bière en pinte (tout est en pinte là bas, même le coca, le fanta ou autre) c'était 1000 FCFA.

Nourriture :

Les coutumes sont très différentes, on a essayé de manger local mais des fois ce n'était pas évident : pas de produit laitier, rien n'est mis au frigo, le petit déjeuner c'est les restes de la veille, ils mangent très peu sucré (donc pas de sucré au petit dej, pas de goûter, pas de dessert, d'ailleurs ils mangent les fruits en entrée)

On a goûté plein de spécialités : manioc, banane plantain, tenue militaire, Nkoki, beaucoup de choses à base de feuilles en fait. Les fruits sont exceptionnels (mangue, banane à dessert). Les prunes ne sont pas comme nos prunes, on a été surpris la première fois : c'est un fruit violet à l'extérieur et jaune à l'intérieur avec une texture de purée quand c'est bouilli (on le mange bouilli) avec un gros noyau, c'est amer et chaque prune a un goût différent. D'ailleurs ils ont beaucoup de chose différente de nous mais au même nom : exemple la patate = patate douce, pomme = pomme de terre, pistache = graine de courge

Logement :

Ici c'est très familial du coup la maison était toujours vivante, il y avait toujours les petits enfants, les cousins, les oncles, enfin toujours quelqu'un à la maison. Même les voisins. Ça nous arrivait d'arriver dans le salon et de voir un bébé endormi sur le canapé et on ne sait même pas à qui il est ! Ou alors se faire réveiller par miko, la nièce de linda. Il était très fréquent aussi que le fils/la fille d'un.e ami.e vienne aider à la maison pour l'été. Il/elle aide sur les tâches ménagères/ la cuisine/les courses (surtout les filles) et au champ (surtout les garçons). Ces ados/jeunes adultes ne mangeaient quasi jamais avec nous. On devait limite les forcer pour leur dire de venir à table avec nous (en fait ils mangeaient avant nous). Du coup sur notre séjour on avait avec nous Philomène, Kevin, Romaric (2 frères) et Boris. Philomène dormait chez Linda qui avait un appartement derrière la maison dans le même quartier et les garçons dormaient dans la dépendance au fond de la cour.

Au niveau des horaires de vie, ils se lèvent très tôt, vers 5h du matin pour faire la cuisine pour tout le monde et pour toute la journée (surtout maman colette), faire la vaisselle... et commencer la journée à 7h. On entendait très souvent les bruits de casseroles + le soleil qui se lève très tôt, on n'avait pas des nuits hyper longues ahah.

L'extérieur :

Moi je ne me suis jamais sentie en insécurité mais on faisait quand même attention, surtout la nuit, au début linda nous accompagnait partout et après on connaissait les chemins et le quartier par coeur donc on était plus seules mais toujours par 2 ou 3 (pour mon groupe on était 3 avec Laure et Elise).

Il y a beaucoup de circulation, beaucoup de taxis et très peu de voitures personnelles. Les gens roulent un peu n'importe comment, c'est le plus gros qui passe. Il y a beaucoup de mototaxi aussi, pour les courtes distances c'est plus pra-

tique. On montait à 3 sur la moto souvent (2 + le conducteur).

Il y a beaucoup de pollution sonore : entre les klaxons, la musique à chaque stand, les gens qui parlent fort. La ville est animée quoi ahah

Et il y a beaucoup de poussière aussi. Des gens qui vendent des trucs parfois improbables partout, des stands de légumes, de beignets... et des animaux sur le bord de la route (poules, chèvres, vaches)

As-tu une anecdote à nous raconter ?

Ça faisait à peine une semaine qu'on était là, c'était un dimanche, on est allé à la messe à la paroisse de Linda, là où elle avait l'habitude de chanter (avec la chorale du chœur angélique). On passe la messe, moment incroyable avec des chants juste magique, j'en ai pris pleins les yeux. Je trouvais le maître de chœur (Gaël) vraiment très beau (Elise aussi au passage hein !!). Évidemment on l'a dit à Linda. Ni une, ni deux, une fois la messe finie, elle est allée voir le chœur, leur a dit que je trouvais beau Gael, et ils ont décidé de nous "marier". Me voilà donc à tenir la main à un parfait inconnu, en plein milieu d'une église, avec des chants religieux, pour célébrer mon "mariage". Hyper gênant, mais rigolo. On s'est quand même demandé nos prénoms sur le coup mdr



Est-ce que tu as envie de rajouter quelque chose ?

Allez au Cameroun si vous en avez l'occasion ! C'est une super claque de vie. J'ai adoré découvrir de nouvelles cultures, façon de vivre, valeurs etc.. Ok il y a des trucs qui ne vont pas mais comme partout. Il faut garder ce recul qu'on ne vit pas avec les mêmes avancées et même mentalité (place de la femme, place de la santé, place de l'argent etc..). C'était vraiment une super expérience. Et d'avoir fait plusieurs pays du monde, il reste mon préféré.



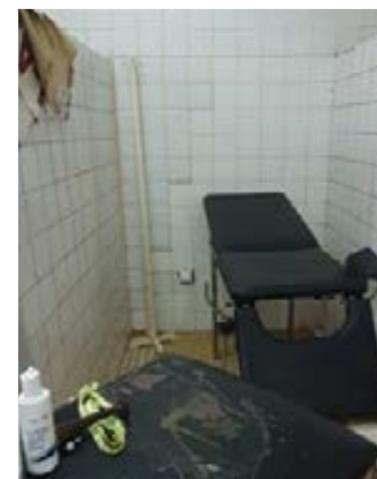
Elise, moi, une sage-femme de l'hôpital militaire, linda la sage-femme qui nous a accueilli, Laure une sage-femme de Paris



Toute l'équipe de bénévoles du centre naître en rose



La table de réa bébé avec la réserve d'eau à l'hôpital de district de Biyem



Un box accouchement avec la table d'accouchement



Kribi au coucher de soleil



Photo d'un marché

Le premier conseil d'administration de ce mandat 2021-2022 s'est déroulé dans la capitale du brouillard selon ses résident-e-s, j'ai nommé Dijon !

Bien accueilli ce premier week-end d'octobre 2021, il m'a fallu constater la chance que nous avons puisque les journées du vendredi et du samedi n'ont pas été très froides, assez ensoleillées et parfaites pour nos activités extérieures !

Mais d'abord, aussi jolie soit-elle, pourquoi aller dans cette ville tout un week-end ?

Si pour moi, le "CA" est une évidence dans l'associatif, il doit être un terme bien flou pour la majorité d'entre nous.

Alors essayons de synthétiser le fonctionnement de notre chère structure qu'est l'ANESF pour comprendre pourquoi des ESF de toute la France viennent arpenter les rues de cette ville bourguignonne sur leurs quelques jours de repos !

L'ANESF est une association, autrement dit un regroupement de personnes dont l'intérêt ou les valeurs sont communes, en l'occurrence chez nous il s'agit ni plus ni moins que des étudiant-e-s sages-femmes de toute la France ! (Pas qu'en métropole d'ailleurs)

Ces étudiant-e-s sont adhérent-e-s à l'ANESF par la voie de leurs associations locale, c'est à dire qu'en adhérant à leur association locale d'ESF, iels sont adhérent-e-s à l'ANESF et à ce titre, iels font partie de ce que l'on appelle l'assemblée générale (AG pour les intimes).

Alors cette AG va pouvoir se réunir deux fois par an pour s'assurer que l'ANESF représente bien les ESF, assurer une certaine forme de transparence et prendre certaines décisions, essentiellement financières ou de fonctionnement global.

Mais si nous devons convoquer régulièrement nos plus de 2500 adhérent-e-s, la logistique serait un tout petit peu compliquée. Il en va de même pour prendre des positions, dialoguer avec autant de personne n'est pas possible.

Alors l'association tourne essentiellement autour de deux entités qui communiquent régulièrement entre elles :

- D'un côté le bureau national (BN) composé d'entre 15 et 25 ESF selon les années de mandat, qui est la partie exécutive, c'est à dire que l'AG va voter pour un BN qui aura pour mission de faire tout ce que l'ANESF a à faire. Mais comment savoir ce que l'on a à faire ? et qui le décide ?
- C'est là que le conseil d'administration (CA) entre en jeu ! Le CA va régulièrement dire comment doit se positionner l'ANESF, sur quoi elle doit travailler, quelles sont ses revendications etc. Le CA c'est la voix des ESF en gros !

Et pour représenter tous ces ESF de toute la France, le CA est composé d'ESF venus de tous les territoires sur lesquels il existe un établissement de formation en maïeutique.

Les principaux représentants sont les membres des associations locales d'ESF mais le CA est aussi composé de membres des tutorats d'années supérieures, d'élue.s (universitaires, CROUS, délégué.e.s ...) ou de membres de tutorats d'entrée dans les études de santé.



se sont réunis ensemble à Dijon pour discuter, argumenter puis finalement prendre des positions pour la structure, les ESF mais aussi la profession dans son ensemble.

Ce sont donc plus de 60 ESF réuni-e-s ce week-end qui ont pu traiter de sujets aussi variés qu'une charte d'événement responsable pour les associations du réseau, acter la politique générale de l'ANESF, s'interroger sur les besoins des ESF par rapport aux CROUS et mettre sur le papier nos revendications ou encore affirmer notre position sur l'accouchement accompagné à domicile.

Mais dis comme ça, ça ne paraît pas bien fun de se déplacer et prendre tout un week-end pour se retrouver une fois de plus dans un amphi à discuter de tout cela ?

Et oui, c'est bien le portrait que l'on se fait souvent de nos chère-s administrateur-ric-e-s et pourtant, quel privilège que de faire partie du CA !

Parce que nos retrouvailles, aussi studieuses soient-elles, sont toujours entrecoupées de moments de cohésion organisés par l'association locale !

Pour Dijon c'était donc l'AESFD et les parfaites Emma Bourgeois, Suzanne Nijdam et Fanny Beraud qui ont pu nous préparer ce séjour aux petits oignons.

Nous avons en effet pu profiter d'un hébergement et de locaux bien confortables, des petits-déjeuners et des repas généreux pour se motiver dès le matin !

Mais surtout un samedi soir exceptionnel avec une visite de la ville pour découvrir ses plus beaux endroits empreints de culture, poursuivie par un buffet et une soirée dans un bar privatisé qui nous a permis d'enfin rire, se parler et s'aimer ensemble comme une famille réunie après tant de CA faits à distance durant le COVID.

Et pour finir, les petits jeux organisés tout au long du week-end ont permis à nos chers caennais de remporter un trophée en bois sculpté pour l'occasion ! De quoi alourdir leur valise mais surtout leur ego alors même qu'ils sont la ville organisatrice du prochain CA en novembre.

Enfin voilà, nous aurons toutes et tous été unanime sur le bonheur de se retrouver à Dijon bien qu'au dernier jour, la pluie a tout de même fini par arriver mais ça n'était pas suffisant pour effacer les beaux souvenirs de ces moments passés ensemble.

Ca n'était que la première étape d'un long parcours pour notre cher CA qui devra passer par Caen, Lyon Montpellier, Angers pour se retrouver en petit comité et par Grenoble puis finir à Nîmes lors de nos événements nationaux, les fameuses JN'ESF (Journées Nationales des Étudiant-e-s Sages-Femmes) en février 2022 et au congrès en juillet 2022 !

Maxime Douine,
Secrétaire général en charge de la stratégie d'influence et des événements administrateurs 2021-2022





“Massilia ESF est une association à but non lucratif ayant pour objectif de faire connaître la profession et les enjeux autour de la formation des sages-femmes. Elle organise aussi de nombreux événements préventifs, solidaires, festifs et culturels, pour faire vivre la vie étudiante au sein de l'école”.



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**

POUR NOUS, SAGES-FEMMES

Des offres sur-mesure adaptées

à tous nos besoins pendant notre cursus !

● RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾

Pour nous protéger pendant nos stages et lors de nos remplacements en libéral.

- + Protection juridique ⁽¹⁾
- + Couverture lors de stage à l'étranger* et missions humanitaires bénévoles**
- + Capital Invalidité Reconversion de 15 000 €.⁽³⁾

● COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ⁽⁴⁾

● ASSURANCES HABITATION ⁽⁵⁾

OFFERT ! ⁽²⁾

Maintenant en
Tacite Reconduction ⁽⁶⁾

À PARTIR DE 9.75 €/mois

À PARTIR DE 6 €/mois

Groupe Pasteur Mutualité place la santé et le bien-être des professionnels de santé au cœur de ses actions de prévention et d'entraide.

@gpm_fr // benjaminjeuneprosante // www.gpm.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

01 40 54 54 54

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00

(1) Garantie assurée par Panacea Assurances SA, Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 50.000.000 euros - 507 648 087 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 - PARIS CEDEX 1 - (2) Prise en charge intégrale par Groupe Pasteur Mutualité de la cotisation 2020/2021 portée sur l'attestation jointe y compris la contribution au fonds de garantie de 15 euros - (3) Garantie assurée par GPM Assurances SA - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des Assurances, au capital de 55.555.750 euros - 412 887 606 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (4) Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, enregistrée sous le n°775 666 340, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (5) Assurées par Thélém Assurances - Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, situé à le Croc, 45 430 Chécy - (6) L'adhésion au contrat est conclue avec tacite reconduction pour la période indiquée au certifi cat d'adhésion valant attestation d'assurance. Elle est, à l'expiration de cette durée, reconduite annuellement de plein droit pour le cursus universitaire de la filière sélectionnée, dans la limite de 8 ans, ou d'un changement de statut qui nécessitera une re-souscription (passage de l'externat à l'internat, activité libérale...).

* Dans un Etat membre de l'UE.

** Monde entier hors USA et Canada.

**GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ
PARTENAIRE DE :**



Brest

- > Région Bretagne
- > Patrimoine culturel : plage du moulin blanc, vallon de Stang-Alar, le Naval Monument, le bâtiment aux liens de l'Arsenal, Océanopolis, le château de Brest, le pont de Recouvrance
- > Événements : grande fête internationale de la mer, des bateaux et des marins
- > Gastronomie : huîtres Prat-Ar-Coum, fraise de Plougastel, crêpes de sarrasin, les farz



La Réunion

- > Département et région d'outre-mer
- > Patrimoine culturel : la villa Déramond-Barre, le séga, le maloya, réserve naturelle maritime de La Réunion, Piton de la Fournaise, cirque de Salazie, les marchés de la Réunion
- > Événements : fête réunionnaise de la liberté, la pousse
- > Gastronomie : le carry, le gratin de chou-chou, le rougail saucisse, les caramboles



Nîmes

- > Région Occitanie
- > Patrimoine culturel : les arènes de Nîmes, la tour Magne, le sanctuaire de la Fontaine, le temple de Diane, l'église Sainte-Perpétue-et-Félicité, le square Antonin, la fontaine au crocodile, le bois des Espeisses, la maison carrée
- > Événements : les férias de Nîmes
- > Gastronomie : la picholine, la brandade, la gariguetta



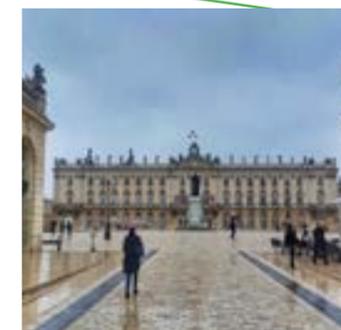
Paris

- > Région Île-de-France
- > Patrimoine culturel : île saint-Louis, Opéra Garnier, musée du Louvre, marché d'intérêt national de Rungis, quartiers d'affaires de la Défense, Arc de Triomphe, Basilique du Sacré-Coeur, hôtel des Invalides, passage Jouffroy, centre Pompidou
- > Événements : Foire internationale d'Art contemporain, Grand Chelem de Roland Garros, marathon de Paris
- > Gastronomie : la baguette, l'opéra, la croque-monsieur, la soupe à l'oignon



Nancy

- > Région Grand Est
- > Patrimoine culturel : porte de la Craffe, place de la Carrière, l'église des Cordeliers, parc de la Pépinière, le grand orgue de la cathédrale, jardin de la Citadelle, salle Poirrel
- > Événements : les fêtes de saint Nicolas
- > Gastronomie : bergamote de Nancy, quiche lorraine, baba au rhum, la bouchée à la reine



Nice

- > Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > Patrimoine culturel : la promenade des Anglais, la terrasse des Ponchettes, la place Masséna, le fort du mont Alban, le palais communal, la Croix de Marbre, le château de Bellet, le palais Lascaris
- > Événements : le carnaval de Nice, la foire de Nice, le septembre de la photo
- > Gastronomie : les beignets de fleurs de courgettes, la bagna cauda, la salade niçoise



LES ANNONCES DE RECRUTEMENT



RÉSEAU
PRO
SANTÉ

VOTRE RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ
DES MILLIERS D'OFFRES POUR VOUS



RENDEZ-VOUS SUR WWW.RESEAUPROSANTE.FR
INSCRIPTION GRATUITE

OUTRE-MER



Le Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) recherche :

**Des sages-femmes coordinatrices opérationnelles
et des sages-femmes, par mutation ou en CDD**

Le CHM est l'unique établissement de santé de l'île. Il emploie 2 700 agents et plus de 300 médecins. Il dispose de différentes maternités : Mamoudzou (maternité principale de niveau IIB) et maternités périphériques : Dzoumogné (Nord), Kahani (Centre), Mamadoudou (Sud) et Pamandzi (Petite Terre). Une expérience professionnelle enrichissante vous attend ! L'activité des 5 maternités est soutenue (10 000 naissances totales), stimulante au sein d'une équipe de 170 sages-femmes.

La sage-femme coordinatrice opérationnelle assure le management au quotidien des ressources humaines et matérielles. Elle est garante de la sécurité et qualité des soins. Une expérience similaire est demandée. Astreintes avec permanence sur sites si nécessaire.



Pré-requis souhaités pour tous postes : diplôme d'État de sage-femme et inscription à l'Ordre.

Rémunérations attractives (+ 40 % Outre-Mer), avec stagiairisation envisageable à l'issue de la première année. Prise en charge de billet d'avion AR depuis la métropole ou la Réunion, ainsi qu'une possibilité de logement à votre arrivée, pendant 1 mois sur le principe de la colocation.

Personnes à contacter :

Mme **MOENDANZE Zabibon**, Coordonnateur en Maïeutique
Tél. : 06 39 69 48 03 - z.moendandze@chmayotte.fr
Mme **DJANFAR Zainabou**, Gestionnaire Sages-Femmes à la Direction des Affaires Médicales - Tél. : 02 69 60 73 46 - z.djanfar@chmayotte.fr



01 53 09 90 05 CONTACT@RESEAUPROSANTE.FR

www.reseauprosante.fr est un site Internet certifié HONcode





**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

**Engagés depuis 35 ans
aux côtés des agents du secteur public
pour réaliser leurs projets**



ANNIVERSAIRE

35 ANS



RETROUVEZ-NOUS SUR [BFM.FR](https://www.bfm.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE

